

DOSSIER DE PRESSE

9^e

rencontres
nationales
des Conseils
de Développement

31 MARS - 1^{er} AVRIL 2011

ANGOULÊME

espace Carat



SOMMAIRE

- > **L'accueil**
- > **Le contexte**
- > **Le programme des 2 jours**
- > **Les ateliers**
- > **Les Conseils de Développement et la Coordination Nationale**
- > **Les Organismes**
- > **Les Partenaires et financeurs**
- > **Les Collaborations**

L'ACCUEIL

- > **Philippe LAVAUD,**
Maire d'Angoulême,
Président de la Communauté d'Agglomération
du Grand Angoulême,
vice Président d'AIRE 198,
- > **Françoise CARAYON,**
Présidente du Conseil de Développement
de Plaine Commune,
Coordination Nationale
des Conseils de Développement,
- > **Jean-François MACAIRE,**
1^{er} Vice Président de la Région Poitou-Charentes
- > **William JACQUILLARD,**
Président du Conseil de Développement
du Grand Angoulême,
Représentant du comité organisateur.



LE CONTEXTE

> Les Conseils de Développement des Agglomérations d'Angoulême, de La Rochelle, de Niort et de Poitiers, en collaboration avec la Coordination Nationale des Conseils de Développement, organisent les 9^{èmes} Rencontres Nationales des Conseils de Développement, **en partenariat** avec l'IAAT Poitou-Charentes et AIRE 198, réseau des agglomérations et des villes chefs-lieux du Poitou-Charentes.

> Ces Rencontres se dérouleront :

Le 31 mars et 1^{er} avril 2011 à l'Espace Carat, d'Angoulême (16)

> Sur le thème :

SOCIÉTÉ CIVILE ET TERRITOIRES EN MOUVEMENT

- > **Comment rendre la société civile actrice de la décision publique ?**
- > **Comment valorise-t-on la participation citoyenne au-delà des réformes ?**

> Les 9^{èmes} Rencontres Nationales des Conseils de Développement se tiendront dans **un contexte de réformes importantes et nombreuses à l'étude ou adoptées. Un projet de loi concernant la participation citoyenne** est également en cours de rédaction. L'ensemble de ces réformes entraîne les territoires **vers une évolution institutionnelle complexe**. Elles sont conduites sans pour autant intégrer la société civile dans les débats. La démocratie locale et la lisibilité territoriale sont au cœur des enjeux affichés de ces réformes.

Mais, qu'en est-il de la participation citoyenne dans ces débats ?

Comment valorise-t-on la participation citoyenne au-delà des réformes ?

Comment rendre la société civile actrice de la décision locale ?

Il est donc important, lors de ces 9^{èmes} Rencontres, de confirmer la volonté des Conseils de Développement de participer à l'élaboration de la décision publique, de valoriser l'expression et l'expertise citoyenne dans la mise en oeuvre des politiques publiques.



JEUDI 31 MARS

> 8h30 à 10h00 :

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- > autour d'un petit déjeuner de bienvenue et visite de l'espace d'exposition

> 10h15 à 12h40 :

OUVERTURE DES 9^{èmes} RENCONTRES

> 10h15 - 10h30 : Ouverture

Philippe Lavaud,

Président de la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême, Vice-président d'AIRE 198

Alain Claeys, *Président d'AIRE 198***Françoise Carayon,**

Présidente du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, Coordination Nationale

William Jacquillard,

Président du Conseil de Développement du Grand Angoulême (représentant du comité organisateur)

La matinée sera animée par

Dominique Breillat, *Doyen honoraire de l'Université de droit de Poitiers et politologue.*

> 10h30 - 11h30 : L'oeil des experts

« Les réformes, de rapport en projet de loi : territoires et participation quel devenir ? »

La loi sur la réforme des collectivités territoriales du 16 décembre 2010 et la loi Grenelle 2 vont considérablement modifier l'organisation territoriale de la France. Il est donc opportun de se demander comment la nouvelle carte de l'intercommunalité, l'arrivée des pôles métropolitains, la nouvelle répartition des compétences, les démarches de concertation réaffirmées dans le Grenelle 2 vont impacter la vie des territoires.

Emmanuel Duru (sous réserve), *Responsable des affaires juridiques à l'Association des Communautés de France (AdCF)*

Martin Vanier,

Professeur à l'Institut de géographie Alpine, Directeur d'étude à ACADIE

> 11h30 - 12h30 : Table ronde

Comment valoriser la participation citoyenne au moment des réformes et au delà ?

La réforme des collectivités territoriales et le Grenelle 2 vont modifier les périmètres d'intervention des collectivités locales et poser la question de la gouvernance locale. Ces réformes intéressent directement les citoyens et les interpellent. Cependant, au delà de cet intérêt souvent ponctuel, comment les impliquer dans la vie publique locale, comment permettre, rendre légitime, favoriser une plus grande implication citoyenne? Comment maintenir un débat public permanent ?

Les intervenants :

Philippe Marzolf, *Vice Président de la Commission Nationale du Débat Public*

François Hannyoy, *directeur de l'ADELS*

Hélène Combe, *déléguée générale de l'Observatoire National de la Décision Publique*

Jean Frébault, *Président du Conseil de Développement du Grand Lyon, Coordination Nationale*

> 12h30 - 12h40 :

Présentation de l'ouvrage « **Dix ans de Conseils de développement : la société civile en mouvement** » de la coordination nationale des conseils de développement réalisé en collaboration avec le CERTU Par les coordinateurs de l'ouvrage : Lydie Bosc (CERTU) et Jean Frébault (coordination nationale)

> 13h00 à 14h30 : DÉJEUNER

> 14h30 à 16h30 : LES ATELIERS

> 16h30 à 18h45 : TEMPS DIVERS

> 16h30 à 17h00 : Temps d'échange sur les stands

> 17h10 : Départ des navettes

> 17h35 à 18h30 : Temps de pause sur le lieu d'hébergement

> 18h45 à 23h30 : SOIRÉE

> 18h45 - 20h45 : Visite gratuite du musée de la BD et apéritif terroir à la Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image



VENDREDI 1^{er} AVRIL

> 8h30 à 9h30 :

OUVERTURE DE LA 2^{ème} JOURNÉE

- > **Accueil des participants** autour d'un petit déjeuner
- > **Rencontre des Présidents des Conseils de Développement**
Ordre du jour :
 - Adhésion 2011 à la coordination nationale
 - Motion pour la structuration de la coordination
 - Motion des rencontres nationales
- > **Le p'tit dej' des animateurs**
Temps réservé aux animateurs des Conseils de Développement pour échanger sur leurs pratiques, leurs besoins, difficultés....

> 9h30 à 11h00 : LES ATELIERS suite

- > Poursuite des 5 ateliers pour la production des synthèses, des préconisations et propositions de travail qui seront restituées dans un avis lors de la séance de clôture.

> 11h00 à 12h45 : SEANCE PLEINIERE

> 11h00 à 11h45 :

synthèse des ateliers

Présentation des synthèses et réaction de la salle.

> 11h45 à 12h45 : Table ronde

« La prise en compte des propositions des Conseils de Développement par les diverses représentations nationales d'élus et techniciens »

Animée par **Dominique Royoux**,
Délégué général d'AIRE 198, professeur associé à l'Université de Poitiers

Les intervenants :

Olivier Landel,

délégué général de l'Association des Communautés Urbaines de France (ACUF)

Jo Spiegel, secrétaire national l'Association des Communautés de France (AdCF)

Marcel Belliot (sous réserve),
Directeur de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU)

Patrice Sanglier,

Président du Conseil de Développement du Grand Nancy, Coordination Nationale

Pierre Elkouby,

Association de Promotion et de Fédération des Pays (APFP)

Jean-Michel Saizeau,

1^{er} Vice Président du CESE du Poitou-Charentes et représentant de l'Assemblée des conseils économiques, sociaux et environnementaux

> 12h45 à 13h15 :

CLOTURE des 9^{èmes} RENCONTRES

> **Présentation des motions des rencontres et de l'assemblée des Présidents**

Françoise Carayon,

Présidente du Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de Plaine Commune, Coordination Nationale

Philippe Audic,

Président du Conseil de Développement de Nantes Métropole

William Jacquillard,

Président du Conseil de Développement du Grand Angoulême

> 13h30 :

REPAS de CLÔTURE des 9^{èmes} RENCONTRES



LES ATELIERS

Pour illustrer les ateliers, abonder le débat et favoriser les questionnements durant les Rencontres, les Conseils de Développement sont invités à témoigner sur les thèmes abordés durant ces ateliers de réflexion.

ATELIER 1

Nouveaux espaces de coopérations, territoires de projets, comment les Conseils de Développement envisagent l'inter-territorialité ?

ATELIER 2

Crise des repères, mutation de la société, réorganisation territoriale, les Conseils de Développement : veilleurs et bâtisseurs de nouvelles visions territoriales ?

ATELIER 3

Aucun expert n'est expert tout seul ! Quel apport de l'expertise plurielle au débat public dans les territoires ? Quelle reconnaissance ?

ATELIER 4

Le droit à l'expérimentation Innover et expérimenter pour des politiques publiques adaptées aux réalités locales

ATELIER 5

Conseils de Développement de Pays à l'heure de la réforme territoriale : quel devenir ?

**Contact :**

Viviane Flatreaud,

Aurélie Barthelot,

Tél. : 05 45 93 08 29.

a.barthelot@grandangouleme.fr

LES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

- > La loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT) du 25 juin 1999, dite Loi Voynet (Art. 26) organise le principe d'un partenariat entre élus, milieux socioprofessionnels et associatifs avec la création d'un Conseil de développement au sein de chaque agglomération.

Ce Conseil sera librement organisé et composé à l'échelle locale, il devra être étroitement associé à l'élaboration du projet d'agglomération ainsi qu'à la mise en oeuvre et l'évaluation des projets.

LA COORDINATION NATIONALE, LE RÉSEAU DES CONSEILS DE DÉVELOPPEMENT

- > La Coordination nationale des Conseils de développement a été mise en place à l'issue des Rencontres de Nancy en 2003, à l'initiative de Jean-Joseph Régent, Président du Conseil de Nantes et de Jacques Moulinier, Président du Conseil de Lyon.

Elle est composée de 64 Conseils volontaires de pays ou d'agglomérations.

Elle œuvre à la promotion collective de la démocratie participative et à la mobilisation de la société civile. Elle participe à l'organisation des Rencontres nationales annuelles sous le pilotage du Conseil organisateur, mutualise les travaux des Conseils, valorise leurs productions et la participation citoyenne auprès des élus, institutions, de l'Etat et autres partenaires.



CONTACTS :

- > Coordination nationale des Conseils de développement /
Conseil de développement de Plaine Commune
21, rue Jules Rimet 93218 Saint-Denis Cedex
Tél.: 01 55 93 57 52

http://www.nantes-citoyennete.com/Reseau_National.html



LES ORGANISATEURS



> Le Conseil de Développement du Grand Angoulême

Le Conseil de Développement joue un rôle privilégié de propositions auprès des élus du Grand Angoulême et de concertation auprès de la population. Il participe à la réflexion sur l'avenir de l'agglomération et fait des propositions permettant de contribuer à un développement global, cohérent et harmonieux du territoire. Il a été créé en 2002.

Président : William JACQUILLARD



> Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Le Conseil de Développement a été installé le 1er février 2001. Il souhaite conduire une réflexion libre et indépendante, enrichir ses travaux par l'audition d'experts extérieurs, rechercher un dialogue sans réserve avec les élus, associer les Collectivités territoriales à ses réflexions et promouvoir, avec les Conseils de Développement voisins, le concept de territoire pertinent pour la mise en oeuvre des projets. Président : Guy CHEZEAU



> Le Conseil de Développement Responsable Grand Poitiers

Instance de débat et de propositions instaurée auprès des élus de la Communauté d'agglomération Grand Poitiers, le Conseil de Développement Responsable, a été renouvelé en octobre 2008. A l'issue de son avis sur le projet de territoire il a engagé 5 groupes de travail ambitieux (croissance verte, intergénérationnelle, accueil, savoir, la mobilité).

Président : James RENAUD



> Le Conseil de Développement de la Communauté d'Agglomération de Niort

100 personnes représentant la société civile (chambres consulaires, entreprises, associations ou simples citoyens), experts constituent le Conseil de développement de la CAN. Président : Alain JUILLARD



> Le Conseil de Développement Durable Du Pays de Ouest Charente - Pays du Cognac

Le Conseil de Développement durable de l'Ouest Charente-Pays du Cognac a été créé en septembre 2002. Organe de représentation de la société civile, le CDD se veut une force de proposition pour le Pays. Son rôle est aussi de favoriser la concertation et la coopération entre les différents acteurs. Président : Jacques VIAN



LES PARTENAIRES ET FINANCEURS



> AIRE 198 : le réseau des Agglomérations et Villes chefs-lieux du Poitou-Charentes

Le réseau AIRE 198, crée en 1989, réunit les villes et agglomérations d'Angoulême, Niort, Poitiers et La Rochelle. Son action s'appuie sur deux orientations transversales fortes : améliorer l'attractivité et le rayonnement des agglomérations d'Aire 198 dans le grand ouest et progresser ensemble sur l'évolution et la définition des politiques publiques, en particulier au regard des enjeux du développement durable. Président jusqu'au 31 mars 2011 : Alain CLAEYS (Maire de Poitiers), son successeur : Philippe LAVAUD (Maire d'Angoulême)



> L'Institut Atlantique d'Aménagement du Territoire (IAAT) Poitou-Charentes

Centre de ressources régional en information territoriale, l'IAAT Poitou-Charentes contribue à la politique régionale d'aménagement et de développement des territoires de Poitou-Charentes. Il propose et met en oeuvre, dans un cadre partenarial, un service public d'information en direction des territoires de la région, anime un dispositif de veille et de prospective territoriale et thématique. Il assure un rôle d'appui et de conseil auprès des acteurs du développement régional et contribue à des projets interrégionaux. IAAT Poitou-Charentes est une régie à personnalité morale et à autonomie financière créée par délibération du Conseil régional de Poitou-Charentes. Président : Jean-François MACAIRE, 1^{er} Vice Président du Conseil Régional



> La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

La Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême est un établissement public de coopération intercommunale.

En décembre 1999, les élus votaient la transformation du District en Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême.

En décidant d'unir leurs compétences, les 15 communes qui composent l'agglomération ont choisi de gérer ensemble un certain nombre de services à la population. Ces domaines d'intervention entrent dans le cadre de compétences.

LES COLLABORATIONS

- > STGA
- > Cité Internationale de la Bande Dessinée et de l'Image
- > Magélis
- > Musée de la Bande Dessinée



9^e rencontres
nationales
des Conseils
de Développement
31 MARS - 1^{er} AVRIL 2011
ANGOULÊME



Contact :

Viviane Flatreaud,
Aurélie Barthelot,

9^{èmes} Rencontres Nationales
des Conseils de Développement
Grand Angoulême

Tél.: **05 45 93 08 29.**

a.barthelot@grandangouleme.fr